

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 5 juin 2017 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

**PRÉSENTS :**

M. Réjean Audet, maire  
M. Sébastien Houle, conseiller  
Mme Rita Deschênes, conseillère  
M. Louis Frappier, conseiller  
Mme Heidi Bellerive, conseillère

**ABSENTS :**

Mme Charline Plante, conseillère  
Siège no. 4 vacant suite au décès de monsieur Robert Morais.

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Manon Shallow, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

À 20h00, le Maire, Monsieur Réjean Audet préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. CRÉATION D'UN FONDS D'ARCHIVES**

**4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ AU 31-12-2016 PAR LA FIRME COMPTABLE LABRANCHE, THERRIEN, DAOUST ET LEFRANÇOIS INC.**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :**

5.1 Procès-verbal séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017

**6. CORRESPONDANCE :**

- 6.1 Ligue de Marelle : Remerciements pour commandite
- 6.2 Ville de Shawinigan : Grille tarifaire pour les activités de loisirs
- 6.3 Kesy Gélinas : Demande d'appui La course Saint-Élie de Crampons
- 6.4 Ministre responsable de l'Accès à l'information : Versement aide financière de 250.00 \$

**7. RAPPORT DES COMITÉS**

**8. PRÉSENTATION DES COMPTES**

**9. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

- 9.1 Résolution relative au budget pour la tenue de l'élection générale du 5 novembre 2017
- 9.2 Résolution adressée au MAMOT suite au décès d'un membre du conseil municipal / Monsieur Robert Morais conseiller au siège numéro 4

- 9.3 Paiement des honoraires à M. Pierre Deshaies, concernant la gestion des lacs et des cours d'eau à Saint-Élie-de-Caxton
- 9.4 Résolution Ville de Shawinigan vs Activités de loisirs

**10. RÉOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :**

- 10.1 Modification résolution 2017-03-89 : Achat casque d'écoute pour un coût total de 771.06 \$
- 10.2 Orpheo Canada : Achat 20 piles de rechange pour audioguides 599.14 \$ taxes incluses
- 10.3 Publicité dans le cadre du FESTIVOIX : Contrat d'achat publicité écran géant 2500.00 \$ plus taxes et contrat pour la capsule publicitaire 1 572.00 \$ plus taxes
- 10.4 Embauche des étudiants au Tourisme/Voirie pour la saison 2017
- 10.5 Embauche des étudiants au Camp de jour pour l'été 2017
- 10.6 Budget pour achat de fleurs saison 2017

**11. RÉOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS**

- 11.1 Demande d'aide financière : Programme Réhabilitation du réseau routier local / Redressement des infrastructures routières locales ponceau F7020 Route des Lacs
- 11.2 Ponceau 5<sup>ème</sup> Rang (30 po) remplacement / estimation des coûts
- 11.3 Ponceau 6<sup>ème</sup> Rang (24 po) remplacement / estimation des coûts
- 11.4 Ponceau Route des Lacs, rue Rivard (18 po) remplacement / estimation des coûts
- 11.5 Maxxum Gestion d'actifs : Soumission 17016 pour auscultation des chaussées, 2 000.00 \$ plus taxes dans le cadre de la mise à jour du Plan d'intervention des infrastructures
- 11.6 Génicité : Offre de services professionnels 17-1161-00, 8 000.00 \$ plus taxes dans le cadre de la mise à jour du Plan d'intervention des infrastructures
- 11.7 Dépôt du rapport des appels du service incendie année 2016
- 11.8 Résolution autorisant un prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Langlois

**12. RÉOLUTIONS : URBANISME :**

- 12.1 Demande PIIA : Affichage Fabrique St-Élie

**13. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES:**

- 13.1 MDJ au Cœur des Montagnes / Demande de contribution pour le projet Vélo Bonbon
- 13.2 Demande de la gratuité Centre Communautaire dîner de la rentrée pour les élèves de l'École Villa de la Jeunesse 30 août 2017
- 13.3 Résolution en regard de la réclamation des aides financières dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local / volet redressement des infrastructures routières locales

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**15. PÉRIODE DE SUGGESTIONS :**

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mot de bienvenue du Maire.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **RÉSOLUTION 2017-06-155**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte l'ordre du jour, en corrigeant le point 10.6 et en y ajoutant aux Affaires Nouvelles les points suivants :

- 10.6 Budget pour la mise en place des mosaïques en 2017 au lieu de Budget pour achat de fleurs saison 2017
- 13.4 Résolution relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – aide financière volet principal année 2016
- 13.5 Résolution pour le renouvellement des licences antivirus
- 13.6 Résolution adressant une demande d'extension de couverture du service incendie de Saint-Mathieu-du-Parc sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton
- 13.7 Résolution relative au concours Maisons fleuries

Adoptée

## **3. CRÉATION D'UN FONDS D'ARCHIVES**

### **RÉSOLUTION 2017-06-156**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QU'**un fonds d'archives soit créé dans la voûte du bâtiment situé au 2240 Avenue Principale et qu'un coffre soit dédié à la collection de documents, d'artefacts, de photos, d'enregistrements audio, etc., appartenant à monsieur Gaétan Thériault grand passionné de l'histoire de la municipalité, afin qu'ils soient en lieu sûr; protégés et préservés pour le bénéfice de l'histoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

## **4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ AU 31-12-2016 PAR LA FIRME COMPTABLE LABRANCHE, THERRIEN, DAOUST ET LEFRANÇOIS INC.**

### **RÉSOLUTION 2017-06-157**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

**QUE** le Conseil municipal, accepte le dépôt du rapport financier de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au 31-12-2016, préparé et audité par la firme comptable Labranche, Therrien, Daoust et Lefrançois inc.

Adoptée

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2017.**

**RÉSOLUTION 2017-06-158**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit adopté tel que soumis.

Adoptée

**6. CORRESPONDANCE :**

- 6.1 Ligue de Marelle : Remerciements pour commandite
- 6.2 Ville de Shawinigan : Grille tarifaire pour les activités de loisirs
- 6.3 Kesy Gélinas : Demande d'appui La course Saint-Élie de Crampons
- 6.4 Ministre responsable de l'Accès à l'information : Versement aide financière de 250.00 \$

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

**7. RAPPORT DES COMITÉS :**

**SÉBASTIEN HOULE**

- Monsieur Houle donne des informations concernant les premiers répondants. Déjà 2 ans que ce comité est formé. A chaque année, il y a une formation de 16 heures et cette année, pour faire changement, nous avons décidé d'impliquer les pompiers de notre municipalité. Nous avons également demandé aux jeunes de la Maison des Jeunes s'ils étaient intéressés à faire un scénario d'accidents pour notre formation et à notre grande surprise ils ont accepté, ils se sont pratiqués pendant 2 mois. Le 6 mai dernier les premiers répondants et les pompiers se rencontrent à la caserne et un appel est lancé sur les pagets, gros accident à la Maison des Jeunes 15 jeunes impliqués dans ce scénario (scénario catastrophe) mobilisation d'un agent de la SQ, notre parrain monsieur Caron est un enseignement au collège de Shawinigan, en soin pré-hospitalier d'urgence, c'est lui qui forme les ambulanciers il en a profité pour impliquer 4 étudiants ambulancier et 2 ambulances. Je tiens à souligner que les meilleurs sur la scène étaient les jeunes, le scénario était presque réel, donc je voudrais que la municipalité envoie une lettre de remerciements aux jeunes de la Maison des Jeunes, de même qu'au Collège de Shawinigan ainsi qu'à l'agent Caron de Saint-Boniface.

**RITA DESCHÊNES**

- Madame Deschênes donne des informations concernant les conférences horticoles. Le 17 juin prochain à 8h30 madame Pascale Desjardins donnera une conférence horticole concernant les fertilisants.
- Le 10 juin aura lieu la Fête de la famille au Parc Jonzieux, rue Saint-Pierre, de 11h00 à 16h00. Lors de cette activité, il y aura des jeux gonflables, du maquillage, différents jeux organisés par la Maison des Jeunes et un dîner préparé également par la Maison des Jeunes. Les profits lors de ce dîner seront retournés directement à la Maison des Jeunes.

## HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive mentionne que la saison touristique est commencée depuis samedi dernier. Dans le muni-info qui sortira à la fin de juin, il sera mentionné que le samedi matin à 10h15 les balades touristiques seront gratuites pour les gens de Saint-Élie-de-Caxton.
- Elle invite la population à aller voir l'exposition la Boîte à Jouets au Garage de la Culture.
- Elle invite la population à la grande tablée le 24 juin prochain sur l'avenue Principale. Apportez votre lunch, assiette, nappe, etc.

## **8. PRÉSENTATION DES COMPTES :**

9627	CAISSE DESJ. DE L'OUEST DE LA MAURICIE	ACHAT BATISSE CAISSE POPULAIRE	532.30 \$
9628	ST-PIERRE MARTIN	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9629	CLAUDE OUELLETTE	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9630	THOMAS PEARCE	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9631	SAMSON DORIS	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9632	BORDELEAU STEVE	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9633	JULIE BOURNIVAL	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9634	KEMP ROGER	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9635	JOUBERT SABRINA	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9636	CAREAU JEAN-PHILIPPE	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9637	THERIAULT GAETAN	PRESTATIONS AUX 5 A 7	500.00 \$
9638	FINANCIERE BANQUE NATIONALE	INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT AQUEDUC SAMSON/MARCHAND, ET CAMION INCENDIE	5 685.40 \$
9639	FINANCIERE BANQUE NATIONALE	INTÉRÊTS RÈGLEMENT EMPRUNT VOIRIE ET JARDIN	4 685.63 \$
9640	DESJARDINS PASCALE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	125.00 \$
9641	SPECTACLES PRODUCTIONS D.L.M. 2015 INC.	SUBVENTION COMITÉ FAMILLE	2 184.53 \$
9642	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	ENTRETIEN TRACTEUR, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	308.40 \$
9643	ADMITEC INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	596.72 \$
9644	ADN COMMUNICATION	SITE WEB, SYSTÈME DE RÉSERVATION GENOME	281.69 \$
9645	REJEAN AUDET	ALIMENTS, FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	267.66 \$
9646	BERGOR PIECES D'EQUIPEMENT	ENTRETIEN RÉPARATION PISTE CYCLABLE	703.42 \$
9647	BIBLIOTHEQUE MUN. DE ST-ELIE-DE-CAXTON	SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE	2 350.00 \$
9648	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT BUREAU	153.48 \$
9649	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ACHAT OUTILS, ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	247.77 \$
9650	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	265.00 \$
9651	COOKE SERRURIER ENR.	ENTRETIEN ET REPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	157.00 \$
9652	COURNOYER VERONIQUE	BRIGADIERE SCOLAIRE	380.00 \$
9653	DESHAIES PIERRE	PROFESSIONNEL CYANOBACTERIES	3 449.25 \$

9654	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	33.75 \$
9655	ELECTRONIQUE MATTEAU INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	11.48 \$
9656	EMCO CORPORATION	VOIRIE/MATÉRIAUX	390.43 \$
9657	EMRN	PIÈCES, ACCESSOIRES ENTRETIEN MATÉRIEL	92.42 \$
9658	ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS	ENTRETIEN SYSTÈME ECLAIRAGE	236.18 \$
9659	ENTREPRISES SYLVIE DROLET INC.	EQUIPEMENT VETEMENT DE COMBAT, PIÈCES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	285.64 \$
9650	ANNULÉ		
9661	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION MACHINERIE, CHEMINS LAC SOURIS, LAC LONG ET CH. GELINAS, FOSSÉS PONCEAUX, NIVELEUSE	8 092.53 \$
9662	ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	75.00 \$
9663	ENVIRONNEMENT M C M INC.	PROFESSIONNEL AQUEDUC	2 175.91 \$
9664	ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	515.32 \$
9665	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	CONTRAT VIDANGES	5 818.17 \$
9666	FESTIVOIX DE TROIS-RIVIERES	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	2 874.38 \$
9667	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	2 268.84 \$
9668	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	20.00 \$
9669	TROIS-RIVIERES FORD LINCOLN	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	1 692.22 \$
9670	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	255.46 \$
9671	GUYLAINE GARAND	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	1 575.00 \$
9672	GEOMATIQUE BLP INC.	PLANS ET ARPENTAGES	689.85 \$
9673	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE ET COMMUNICATION	172.46 \$
9674	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTETIEN TONDEUSE À GAZON, TRACTEUR	192.72 \$
9675	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FORMATION ET CONGRES INSPECTEUR, AVANCE SUR CONGRÈS, FRAIS DE DÉPLACEMENT	52.44 \$
9676	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	ENTRETIEN INFORMATIQUE	141.42 \$
9677	TECHNI IRRIGATION	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	149.47 \$
9678	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION MACHINERIE, CHEMINS PRIVÉS ROLAND-LEGRIS, ROBICHAUD, LANGLOIS, LAC BELL, GEAIS BLEUS	12 438.84 \$
9679	LJM CONSEIL	SERVICES PROFESSIONNELS	4 426.14 \$
9680	LOCATION CDA INC.	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	199.60 \$
9681	LE LUTIN MARMITON	SERVICES PROFESSIONNELS	75.00 \$
9682	MARC BELLERIVE	TEST ÉCHELLES, APRIA, AUTO-POMPE	114.98 \$
9683	MARTIN & LEVESQUE INC.	VETEMENTS DE TRAVAIL	22.89 \$
9684	ANNULÉ		
9685	ANNULÉ		
9686	MATERIAUX LAVERGNE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, TRAVAUX PUBLICS, CHARIOTS BALADE, CAMION TRAVAUX PUBLICS, GARAGE DE LA CULTURE, SENTIER BOTANIQUE	890.12 \$

9687	MRC DE MASKINONGE	ASSURANCES POMPIERS, QUOTE PART, ENFOUISSEMENTS DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION /\$22.24 TONNE	86 278.84 \$
9688	MUISE PATRICK	CH. PRIVE AVENUE DESCHÊNES, LOCATION DE MACHINERIE	1 771.54 \$
9689	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU ST-BARNABÉ SAMSON/MARCHAND	357.50 \$
9690	MUNICIPALITE DE CHARETTE	EQUIPEMENT TRAVAUX PUBLICS	5 561.49 \$
9691	ORPHEO CANADA	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	599.14 \$
9692	PAGE MECANIQUE MOBILE INC.	ENTRETIEN CAMION	745.04 \$
9693	PG SOLUTIONS INC.	COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	827.82 \$
9694	JULIE PLANTE ENR.	VETEMENTS POMPIERS	147.95 \$
9695	POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	7.94 \$
9696	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	1 310.30 \$
9697	PONCEAUX MAURICIE	VOIRIE MATÉRIAUX	2 978.22 \$
9698	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	142.60 \$
9699	PRODUCTION MICHELINE SARRAZIN INC.	LIVRE D'HISTOIRE DE ST-ÉLIE, PUBLICITÉ TOURISTIQUE	1 912.41 \$
9700	QUINCAILLERIE ST-MATHIEU	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	145.69 \$
9701	RENOFLEX	VOIRIE MATÉRIAUX	5 173.88 \$
9702	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
9703	SAMSON MARIO	CONGRÈS ASSOCIATION DES CHEFS, FORMATION ET CONGRES COMBEQ, BILLET DE STATIONNEMENT	1 979.38 \$
9704	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN, CENTRE COMMUNAUTAIRE, GARAGE DE LA CULTURE	1 075.02 \$
9705	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	1 714.77 \$
9706	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	268.12 \$
9707	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	HUILE À CHAUFFAGE, ESSENCE ET HUILE DIESEL, DIESEL MOTEUR SAMSON/MARCHAND	2 808.86 \$
9708	TRANSPORT CHARLES BIRON INC.	VOIRIE MATÉRIAUX	301.07 \$
9709	VIATOUR-BERTHIAUME	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	1 923.50 \$
9710	VILLEMURE ODETTE	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	82.72 \$
9711	WESTBURNE QUEBEC	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	109.58 \$
170518	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	2 068.04 \$
170519	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE	587.65 \$
170524	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	95.34 \$
170525	REVENU CANADA	DAS FED. MAI 2017	3 887.96 \$
170526	REVENU QUEBEC	DAS PROV. MAI 2017	10 322.20 \$
170606	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	1 466.96 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	210 059.78 \$
		GRAND TOTAL	238 072.74 \$

## RÉSOLUTION 2017-06-159

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** des déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 175 728.30 \$ (soit 176 109.07 \$ moins 380.77 \$ crédits sur deux factures), les comptes déjà payés au montant de 210 059.78 \$ et les salaires 28 012.96 \$ totalisant la somme de 413 801.04 \$.

Adoptée

### CERTIFICAT DE CRÉDIT :

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

---

**Manon Shallow**  
Directrice générale

## 9. RÉSOLUTIONS - ADMINISTRATION :

### 9.1 RÉSOLUTION RELATIVE AU BUDGET POUR LA TENUE DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE DU 5 NOVEMBRE 2017

#### RÉSOLUTION 2017-06-160

**CONSIDÉRANT** que l'année 2017 est une année d'élection générale puisqu'un scrutin est prévu le 5 novembre prochain;

**CONSIDÉRANT** qu'il faut prévoir le budget nécessaire pour la tenue de cette élection générale et que le coût de l'élection de 2013, où il y a eu la tenue d'un scrutin pour 6 postes à combler, a coûté la somme de 18 947.42 \$;

**CONSIDÉRANT** qu'il faut rendre les crédits disponibles;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QU'**une somme d'environ 20 000.00 \$ ou plus selon les coûts réels de l'élection soit réservée et affectée pour la tenue de l'élection générale du 5 novembre 2017 à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée

**9.2 RÉSOLUTION ADRESSE AU MAMOT SUITE AU DÉCÈS D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL / MONSIEUR ROBERT MORAIS CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 4**

**RÉSOLUTION 2017-06-161-**

**CONSIDÉRANT** que le siège numéro 4 est devenu vacant suite au décès, le 1<sup>er</sup> mai dernier, de Monsieur Robert Morais, conseiller;

**CONSIDÉRANT** que la prochaine élection municipale aura lieu le 5 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** que l'article 337 de la Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités stipule que : « *La vacance d'un poste de conseiller constatée dans les 12 mois qui précèdent le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale et dont le conseil n'a pas décrété le comblement par une élection partielle n'est comblée que lors de cette élection générale;*

**CONSIDÉRANT** que le conseil ne souhaite pas décréter une élection partielle;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** les membres du conseil municipal avise le Ministère des Affaires municipales, de l'Occupation du territoire (MAMOT) que le poste de conseiller au siège numéro 4 qu'occupait Monsieur Robert Morais, ne sera pas comblé.

**QUE** le conseil municipal décrète qu'il n'y aura pas d'élection partielle pour combler ce poste.

Adoptée

**9.3 PAIEMENT DES HONORAIRES À M. PIERRE DESHAIES, CONCERNANT LA GESTION DES LACS ET DES COURS D'EAU À SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

**RÉSOLUTION 2017-06-162**

**CONSIDÉRANT** la réception de la facture d'honoraires soumise à la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**DE** payer les honoraires à monsieur Pierre Deshaies, conseiller en gestion des milieux aquatiques au montant de 3 449.25 \$ taxes incluses pour la gestion des lacs et des cours d'eau à Saint-Élie-de-Caxton pour l'année 2017.

Adoptée

**9.4 RÉSOLUTION VILLE DE SHAWINIGAN VS ACTIVITÉS DE LOISIRS**

**RÉSOLUTION 2017-06-163**

**CONSIDÉRANT** que monsieur Michel Angers, maire de la ville de Shawinigan, par une correspondance, nous informe de l'intention de son conseil municipal d'adopter, le 13 juin 2017,

une nouvelle grille tarifaire pour les activités de loisirs pour les personnes qui ne résident pas à Shawinigan;

**CONSIDÉRANT** que dans la même correspondance, il signale : « *Prenez note que nous avons déjà convenu avec les organisations sportives que ces dernières prendront les inscriptions des résidents et des non-résidents. Par la suite, nous vous achèverons la liste de vos résidents inscrits ainsi qu'une facture globale en tenant compte des paiements que vous aurez reçus de vos citoyens utilisateurs* »;

**CONSIDÉRANT** qu'après avoir pris connaissance de la correspondance de monsieur Michel Angers, maire de la Ville de Shawinigan, et après discussion;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'INFORMER** la Ville de Shawinigan que les membres du conseil municipal :

- Saluent la décision de Shawinigan d'établir une tarification pour ses activités de loisirs selon le principe d'utilisateur-payeur;
- Que l'administration municipale de Saint-Élie-de-Caxton n'assumera pas des tâches administratives de la Ville de Shawinigan, en d'autres mots, c'est-à-dire, la Ville de Shawinigan devra s'assurer d'établir les mesures adéquates pour recueillir tous les paiements des personnes de Saint-Élie-de-Caxton, ou autre, qui utiliseront ses services;
- D'informer les autres municipalités qui ont été sollicitées par la Ville de Shawinigan dans le dossier des services dits «supra locaux».

Adoptée

#### 10. RÉSOLUTIONS- LOISIRS/CULTURE/TOURISME :

##### 10.1 MODIFICATION RÉSOLUTION 2017-03-89 : ACHAT CASQUE D'ÉCOUTE POUR UN COÛT TOTAL DE 771.06 \$

##### **RÉSOLUTION 2017-06-164**

**CONSIDÉRANT** que la facture pour l'achat d'un casque d'écoute et d'un téléphone auprès de la MRC de Maskinongé pour le Bureau d'accueil touristique diffère du montant prévu à la résolution 2017-03-89, puisqu'il faut ajouter les frais du technicien informatique et le modèle du téléphone diffère de celui prévu;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**DE MODIFIER** la résolution 2017-03-89 qui prévoyait un montant approximatif de 600 \$ taxes en sus, pour un montant total de 771.06 \$ taxes incluses.

Adoptée

**10.2 ORPHEO CANADA : ACHAT 20 PILES DE RECHANGE POUR AUDIOGUIDES 599.14 \$ TAXES INCLUSES**

**RÉSOLUTION 2017-06-165**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** l'achat de 20 piles de rechange pour audioguides de la Compagnie Orpheo Canada Audiotélécom Inc., servant au bureau de l'Accueil Touristique de la Municipalité pour la saison 2017 au montant de 599.14 \$ taxes incluses.

Adoptée

**10.3 PUBLICITÉ DANS LE CADRE DU FESTIVOIX : CONTRAT D'ACHAT PUBLICITÉ ÉCRAN GÉANT 2500.00 \$ PLUS TAXES ET CONTRAT POUR LA CAPSULE PUBLICITAIRE 1 572.00 \$ PLUS TAXES**

**RÉSOLUTION 2017-06-166**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu une offre de publicité dans le cadre du Festivoix de Trois-Rivières afin de maximiser la visibilité de la Municipalité pour la saison 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** l'offre de publicité sur écran géant du Festivoix de Trois-Rivières, pour un montant total de 2 500.00 \$ plus les taxes applicables et **D'ACCEPTER** l'offre de Productions Micheline Sarrazin inc., pour la capsule publicitaire de 30 secondes créée pour la promotion du village de Saint-Élie-de-Caxton, pour un montant total de 1 572.00 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

**10.4 EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS AU TOURISME/VOIRIE POUR LA SAISON 2017**

**RÉSOLUTION 2017-06-167**

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité des Ressources Humaines pour l'embauche des étudiants au tourisme et à la voirie pour la saison 2017 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** suite aux recommandations du Comité des Ressources Humaines du Tourisme de Saint-Élie-de-Caxton, la Municipalité embauche pour la saison 2017 onze étudiants pour le tourisme et à la voirie :

Claudie Lafrenière	Cloé Poulin Collins
François Savard Lampron	Jérémy Boisvert
Jordan Bellemare	Julien Pellerin
Lysa-Maude Frappier	Marie-Hélène Gosselin
Marilie Samson	Maude Frenette
Yoan Boulay	

**QUE** le salaire versé soit établi selon taux du salaire minimum en vigueur fixé par la loi, excluant le salaire versé aux étudiants qui sont chef-guide, le salaire versé est bonifié de 2\$/heure (soit 13.25 \$); cela s'applique à Chloé Poulin Collins et à Lysa-Maude Frappier.

Adoptée

#### **10.5 EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS AU CAMP DE JOUR POUR L'ÉTÉ 2017**

##### **RÉSOLUTION 2017-06-168**

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité des Ressources Humaines pour l'embauche des étudiants au camp de jour pour la saison 2017 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** suite aux recommandations du Comité des Ressources Humaines du Tourisme de Saint-Élie-de-Caxton, la Municipalité embauche pour l'été 2017 trois étudiants pour le camp de jour :

Kimberly Bordeleau	Stacey Carpentier
Christine Lemay	

**QUE** le salaire versé soit établi selon le taux horaire de 11.65 \$.

Adoptée

#### **10.6 BUDGET POUR LA MISE EN PLACE DES MOSAIQUES EN 2017**

##### **RÉSOLUTION 2017-06-169**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu un estimé des coûts pour la réalisation de mosaïques et de nouvelles plates-bandes permanentes et que les crédits ont été prévus dans les prévisions budgétaires 2017;

**CONSIDÉRANT** que les mosaïques et les nouvelles plates-bandes remplaceront la centaine de paniers suspendus, qui nécessitaient un arrosage quotidien de 4 heures en plus du temps pour l'entretien;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** la mise en place des mosaïques et de nouvelles plates-bandes, incluant les matériaux, les végétaux, la terre, le paillis, les butées en bloc de béton, etc.; pour un budget total de 7 000.00 \$ taxes nettes.

Adoptée

## 11 RÉSOLUTIONS TRAVAUX PUBLICS :

### 11.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES PONCEAU F7020 ROUTE DES LACS

#### RÉSOLUTION 2017-06-170

**CONSIDÉRANT** que la municipalité souhaite faire le remplacement du ponceau F7020 situé sur la route des Lacs, ces travaux étant prévus dans le Plan d'intervention en infrastructures routières locales de la MRC de Maskinongé, l'estimation budgétaire des coûts préparé par monsieur Adil Lahnicchi, ing., de la MRC, totalise la somme de 95 082.99 \$ plus les taxes applicables,

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pris connaissance des modalités d'application du volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** la présentation d'une demande d'aide financière au nom de la municipalité de Saint-Élie-de et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

### 11.2 PONCEAU 5<sup>ÈME</sup> RANG (30 PO) REMPLACEMENT / ESTIMATION DES COÛTS

#### RÉSOLUTION 2017-06-171

**CONSIDÉRANT** qu'un ponceau dans le 5<sup>ème</sup> rang doit être remplacé étant très endommagé et le contremaître des travaux publics a préparé un estimé des coûts pour son remplacement, qui totalise environ 5 400.00 \$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER

APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** le remplacement du ponceau désuet dans le 5<sup>ème</sup> rang tel que décrit dans l'estimé des coûts daté du 26 mai 2017 no. 115, cette route étant aussi utilisé par le transport provenant des carrières et sablières, les argents nécessaires pour ces travaux seront pris à même les sommes accumulés du fonds de réfection des routes des carrières et sablières (comptabilisé dans le surplus accumulé affecté aux livres de la municipalité).

Adoptée

**11.3 PONCEAU 6<sup>ÈME</sup> RANG (24 PO) REMPLACEMENT / ESTIMATION DES COÛTS**

**RÉSOLUTION 2017-06-172**

**CONSIDÉRANT** qu'un ponceau dans le 6<sup>ème</sup> rang doit être remplacé étant très endommagé et le contremaître des travaux publics a préparé un estimé des coûts pour son remplacement, qui totalise environ 2 630.00 \$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** le remplacement du ponceau désuet dans le 6<sup>ème</sup> rang tel que décrit dans l'estimé des coûts daté du 26 mai 2017 no. 116, cette route étant aussi utilisé par le transport provenant des carrières et sablières, les argents nécessaires pour ces travaux seront pris à même les sommes accumulés du fonds de réfection des routes des carrières et sablières (comptabilisé dans le surplus accumulé affecté aux livres de la municipalité).

Adoptée

**11.4 PONCEAU ROUTE DES LACS, RUE RIVARD (18 PO) REMPLACEMENT / ESTIMATION DES COÛTS**

**RÉSOLUTION 2017-06-173**

**CONSIDÉRANT** qu'un ponceau sur la route des Lacs / rue Rivard doit être remplacé étant très endommagé et le contremaître des travaux publics a préparé un estimé des coûts pour son remplacement, qui totalise environ 2 925.00 \$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** le remplacement du ponceau désuet dans le 5<sup>ème</sup> rang tel que décrit dans l'estimé des coûts daté du 26 mai 2017 no.117, cette route étant aussi utilisé par le transport provenant des carrières et sablières, les argents nécessaires pour ces travaux seront pris à même les sommes accumulées du fonds de réfection des routes des carrières et sablières (comptabilisé dans le surplus accumulé affecté aux livres de la municipalité)

Adoptée

**11.5 MAXXUM GESTION D'ACTIFS : SOUMISSION 17016 POUR AUSCULTATION DES CHAUSSÉES, 2 000.00 \$ PLUS TAXES DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES**

**RÉSOLUTION 2017-06-174**

**CONSIDÉRANT** que dans le processus de mise à jour du Plan d'intervention des infrastructures, la Municipalité doit mandater une firme pour l'auscultation des chaussées, critère exigé par le MAMOT pour déposer le nouveau plan;

**CONSIDÉRANT** que l'entreprise Maxxum Gestion d'Actifs possède les équipements requis pour exécuter ce mandat et nous a soumis un prix le 5 mai dernier et exécuterait l'auscultation au début de mois de juin;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'OCTROYER** le mandat d'auscultation des chaussées à l'entreprise Maxxum Gestion d'Actifs, pour l'auscultation des chaussées exigée dans la mise à jour du Plan d'intervention des infrastructures de la Municipalité, tel que le devis 17016 du 5 mai 2017 totalisant la somme de 2 000.00 \$ plus les taxes applicables, ces coûts seront soumis dans la programmation de travaux de la TECQ 2014-2018 étant admissible.

Adoptée

**11.6 GÉNICITÉ : OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS 17-1161-00, 8 000.00 \$ PLUS TAXES DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES**

**RÉSOLUTION 2017-06-175**

**CONSIDÉRANT** que dans le processus de mise à jour du Plan d'intervention des infrastructures, la Municipalité se doit de mandater une firme de services professionnels pour réaliser ce mandat qui sera soumis à l'approbation du MAMOT;

**CONSIDÉRANT** qu'au cours de l'automne 2015 la Municipalité avait lancé un appel d'offre de services professionnels pour la réalisation de ce mandat, trois soumissions avaient été reçues, mais la Municipalité n'avait octroyé aucun contrat, les prix variant de 9 825.00 \$ à 17 000.00 \$ et ce, excluant les taxes et l'auscultation des chaussées;

**CONSIDÉRANT** que la firme GéniCité a soumis un prix à la Municipalité, pour réaliser ce mandat incluant l'approbation du plan par le MAMOT, conformément au *Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, révision novembre 2013*;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'OCTROYER** le mandat de mise à jour du Plan d'intervention de 2006 à la firme GéniCité, tel que le devis 17-1161-00 du 6 mai 2017 pour la somme de 8 000.00 \$ plus les taxes applicables, ces coûts seront soumis dans la programmation de travaux de la TECQ 2014-2018 étant admissible.

Adoptée

**11.7 DÉPÔT DU RAPPORT DES APPELS DU SERVICE INCENDIE ANNÉE 2016**

Monsieur Mario Samson a déposé à l'attention du Conseil municipal le rapport des appels du service incendie de l'année 2016.

**11.8 RÉSOLUTION AUTORISANT UN PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR LA RUE LANGLOIS**

**RÉSOLUTION 2017-06-176**

**ATTENDU QUE** les propriétaires de la nouvelle résidence du 20 rue Langlois demandent à être desservie par le réseau d'aqueduc de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait préparer un bordereau d'estimation budgétaire des coûts, par monsieur Adil Lahnich, ing. M. ing. de la MRC de Maskinongé, qui a été soumis à l'attention des propriétaires de l'immeuble en construction;

**ATTENDU QUE** les propriétaires acceptent les conditions de la municipalité et confirment leurs engagements à assumer la proportion des coûts applicables, tel qu'il sera décrit dans la demande de branchement à intervenir entre eux et la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :**

**D'AUTORISER** le raccordement (prolongation du réseau d'aqueduc) pour desservi la nouvelle résidence du 20 rue Langlois aux conditions énoncées dans le préambule de cette résolution et tel qu'il sera décrit dans la demande de branchement.

**QUE** les argents nécessaires pour ces travaux soient empruntés au fonds de roulement de la municipalité, la période de remboursement sera établie ultérieurement.

Adoptée

## 12. RÉSOLUTIONS – URBANISME :

### 12.1 DEMANDE PIIA : AFFICHAGE FABRIQUE ST-ÉLIE

#### **RÉSOLUTION 2017-06-177**

**CONSIDÉRANT** la demande de PIIA présentée par la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton pour l'immeuble situé au 2410 avenue Principale, visant à installer une pancarte indiquant la boutique des pèlerins;

**CONSIDÉRANT** qu'après discussions, compte tenu que cette demande telle que présentée ne correspond pas entièrement aux objectifs et critères visant à préserver l'harmonie et le souci d'ensemble du paysage visuel en complémentarité avec les pancartes et l'affichage déjà existants sur le site;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

**QUE** la pancarte présentée le soit dans un esprit de complémentarité avec la pancarte du restaurant déjà existante quant à l'apparence (dimension, taille et couleur). La localisation de celle-ci, elle devrait être déplacée afin d'être en ligne avec la pancarte existante ou intégrée afin de ne pas cacher celle-ci ou de créer une surcharge visuelle.

Adoptée

## 13. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES :

### 13.1 MDJ AU CŒUR DES MONTAGNES / DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LE PROJET VÉLO BONBON

#### **RÉSOLUTION 2017-06-178**

**CONSIDÉRANT** les demandes qui nous sont adressées par la Maison des Jeunes, qui reprend le projet Vélo BonBon, afin d'en permettre la continuité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** les demandes de la Maison des Jeunes soient,

- de prêter le local de la patinoire situé dans les locaux de cet organisme, afin de permettre l'installation de l'atelier de réparation de vélo pour la période estivale; la Maison des Jeunes devra prendre les mesures pour que le local soit remis aussi propre qu'avant son utilisation;
- d'offrir aux formateurs bénévoles une balade en carriole en guise de remerciements pour leur collaboration.

Adoptée

**13.2 DEMANDE GRATUITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE DÎNER DE LA RENTRÉE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE VILLA DE LA JEUNESSE 30 AOÛT 2017**

**RÉSOLUTION 2017-06-179**

**CONSIDÉRANT** la demande qui nous est adressée par l'organisme de participation des parents de l'école Villa-de-la-Jeunesse;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** gratuitement l'utilisation de la salle communautaire, par l'organisme de participation des parents de l'école Villa-de-la-Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton, pour le dîner de la rentrée scolaire des élèves qui aura lieu le 30 août prochain.

Adoptée

**13.3 RÉSOLUTION EN REGARD DE LA RÉCLAMATION DES AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES**

**RÉSOLUTION 2017-06-180**

**ATTENDU** que la municipalité a signé trois protocoles d'ententes avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et que suite à la réalisation des mandats et des contrats, des réclamations doivent être adressées au ministère;

**ATTENDU** que les protocoles concernent les dossiers suivants :

- Réalisation des travaux – Resurfaçage de la Route des Lacs / no. dossier RIRL-2015-180
- Élaboration des plans et devis – Remplacement de ponceau F7020 sur la Route des Lacs / no. dossier RIRL-2015-181
- Élaboration des plans et devis – Réfection du Chemin des Loisirs / no. dossier RIRL-2016-273A

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton approuve les dépenses pour les mandats et les travaux exécutés pour les trois (3) protocoles ci-dessus mentionnés, conformément aux conditions du ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports.

**QUE** les mandats et les travaux sont terminés et ils ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que les dossiers de vérification ont été constitués et la municipalité s'engage à conserver ces dossiers dans les archives pendant trois (3) ans.

Adoptée

**13.4 RÉSOLUTION RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – AIDE FINANCIÈRE VOLET PRINCIPAL ANNÉE 2016**

**RÉSOLUTION 2017-06-181**

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 109 835.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

**CONSIDÉRANT** que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

**13.5 RÉSOLUTION POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES ANTIVIRUS**

**RÉSOLUTION 2017-06-182**

**CONSIDÉRANT** que les huit (8) licences Antivirus TrendMicro viennent à échéance en juin 2017 et que PG Solutions a soumis une offre de service pour le renouvellement desdites licences;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte l'offre de PG Solutions et autorise le renouvellement des huit (8) licences, pour un montant de 480.00 \$ plus les taxes applicables, soit pour un prix unitaire de 45.00 \$ la licence plus les frais d'installation et de configuration de 120.00 \$.

Adoptée

**13.6 RÉSOLUTION ADRESSANT UNE DEMANDE D'EXTENSION DE COUVERTURE DU SERVICE INCENDIE DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

**RÉSOLUTION 2017-06-183**

**CONSIDÉRANT** les services d'incendie des municipalités de Saint-Élie-de-Caxton et de Saint-Mathieu-du-Parc ont analysé conjointement l'extension de couverture du service d'incendie de Saint-Mathieu-du-Parc sur le territoire de notre municipalité, sans nuire et découvrir le territoire de cette municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**DE DEMANDER** à la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc une extension de couverture de son service incendie sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton, tel que défini conjointement par les deux services d'incendie.

Adoptée

**13.7 RÉSOLUTION RELATIVE AU CONCOURS MAISONS FLEURIES**

**RÉSOLUTION 2017-06-184**

**CONSIDÉRANT** qu'il est important de souligner et de reconnaître le travail et le temps consacré par la population à l'embellissement de notre village;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** le Conseil municipal autorise une dépense de 450.00 \$ pour la promotion «Concours maisons fleuries» répartie comme suit :

- Achat de quatre (4) certificats cadeaux des Serres Dupuis : 400.00 \$
- Frais de déplacement pour la prise de photos : 25.00 \$
- Frais pour le développement des photos : 25.00 \$

Adoptée

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**RAOUF GARGOURI**

Pourquoi depuis deux ans le rapport financier est déposé après le 30 avril.

**JOHANNE PINARD**

Quels sont les coûts annuels versés à la Fabrique de St-Élie?

**ROBERT GAUTHIER**

Contrat donné à la firme de consultants pour une étude au tourisme, sera-t-il accessible au public?

Monsieur le Maire fait des interventions auprès de monsieur Raouf Gargouri qui ne respecte pas le déroulement de la période de questions.

**15. PÉRIODE DE SUGGESTIONS :**

La période de suggestions n'a pas eu lieu vu l'ajournement de la séance.

**16. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE :**

Monsieur le Maire demande l'ajournement de la séance, le conseil municipal est d'accord et la séance est ajournée.

---

Réjean Audet, Maire

---

Manon Shallow  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière